

M^e Gabrielle Champigny
t. 514 876-6293
gchampigny@belangersauve.com

Le 7 juillet 2026

Par SDÉ et courriel

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4293-2025 phase 2 – ROEE – Demande de
révision de la décision D-2025-022 rendue dans le
dossier R-4270-2024 Phases 1 et 2– **DEMANDE DE
REPORT DU DÉPÔT DES COMMENTAIRES DU ROEE** -
n/d 26806-6

Chère consœur,

Dans sa lettre procédurale du 11 juin dernier ([A-0035](#)), la Régie demandait au Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE), demandeur en révision, de transmettre ses commentaires sur la proposition d'Hydro-Québec au plus tard le 8 juillet 2026 à 12h00. Elle demandait également « aux participants » de faire parvenir leurs demandes de renseignements supplémentaires, adressées à Hydro-Québec, au même moment, soit le 8 juillet 2026 à 12h00.

Le ROEE informe la Régie qu'il entend déposer une demande de renseignements à Hydro-Québec demain, le 8 juillet, conformément à l'échéance fixée dans la lettre procédurale. Dans ce contexte, afin de ne pas dédoubler les efforts dans la préparation de ses commentaires et d'assurer un déroulement ordonné du dossier, le ROEE demande à la Régie de lui permettre de déposer ses commentaires après avoir obtenu les réponses d'Hydro-Québec aux demandes de renseignements et, ainsi, de repousser au 5 août 2026, à 12h00, l'échéance pour le dépôt de ses commentaires sur la proposition d'Hydro-Québec.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Me Skelling, nos salutations les meilleures.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.



Gabrielle Champigny, avocate

c.c.
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Coordination ROEE
Jean-Pierre Finet, analyste externe